



16 février 2026

**COMMUNE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE
COMMUNES DELEGUEES :
KIENTZHEIM ET SIGOLSHEIM**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Lundi 23 février 2026 à 19 heures 00
Salle du Conseil Municipal – 39 rue du Général de Gaulle
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE**

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION GENERALE

- 1 – Désignation du secrétaire de séance.
- 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2025.

COMMUNICATIONS

- 3 – Commissions communales.
- 4 – Compte-rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.
- 5 – Informations de Mme le Maire.

URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 6 – Acquisition de la Chapelle de l'Oberhof à Kayzersberg.
- 7 – Requalification de la résidence de la Weiss à Kayzersberg et sollicitation de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

FINANCES

- 8 – Travaux d'adaptation au changement climatique sur le territoire de Kayzersberg Vignoble : approbation du plan de financement définitif et acceptation du fonds de concours de la CCVK.
- 9 – Attribution des subventions de fonctionnement 2026 aux associations de Kayzersberg Vignoble œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et de la solidarité.
- 10 – Attribution des subventions de fonctionnement 2026 aux associations de Kayzersberg Vignoble œuvrant dans les domaines de la culture, des loisirs et de la musique.
- 11 – Attribution des subventions de fonctionnement 2026 aux associations de Kayzersberg Vignoble œuvrant dans le domaine du sport.



12 – Attribution des subventions de fonctionnement 2026 aux associations de Kayzersberg Vignoble œuvrant dans les domaines patriotiques et de l'environnement.

13 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de quilles "Amitié Kayzersberg".

RESSOURCES HUMAINES

14 – Modification du tableau des emplois - Création d'un poste à temps non complet.

15 – Mise en place d'un cycle de travail annualisé pour les Accompagnateurs de transport scolaire.

DIVERS

16 – Questions orales.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Martine SCHWARTZ

